

Le Guide suprême a nommé les nouveaux membres du Conseil de discernement - 14 /Mar/ 2012

Le Guide suprême de la Révolution islamique a désigné la nouvelle composante du Conseil de discernement des intérêts de la République islamique. L'honorable Ayatollah Khamenei, Guide suprême de la Révolution islamique, a présenté de nouveaux membres du Conseil de discernement en redésignant, pour un mandat de 5 ans, Hojjat-ol-eslam Hachémi Rafsandjani, à la tête de ce Conseil.

Composé de six membres religieux du Conseil des Gardiens de la Constitution, des chefs des pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif de la république, du ministre concerné par l'ordre du jour auxquels s'ajoute une dizaine d'autres personnalités, le Conseil de Discernement des intérêts de la République arbitre les litiges apparus entre le parlement et le Conseil des gardiens et dispose du droit d'édicter des solutions pour les cas les plus graves, de ratifier l'application des lois qu'il juge indispensables, et dorénavant, d'assister le Guide suprême pour la gestion du pays.

Selon le Guide suprême de la Révolution islamique, le bilan du Conseil de discernement était satisfaisant pendant les 5 dernières années. Il a ensuite souhaité que les effets positifs des mesures juridiques du Conseil de discernement soient dignement constatés dans le bilan des trois branches ainsi que celui des forces armées.

Ce qui suit est le texte intégral du décret du Guide suprême :

"Au nom d'Allah, le Très Miséricordieux, le Tout Miséricordieux

Je suis reconnaissant à Allah le Tout-Puissant et le Glorifié qui a accordé Sa grâce au Conseil de discernement qui a réussi à terminer son mandat de 5 ans avec un dossier acceptable et nous espérons que les résultats et les avantages des mesures juridiques du Conseil produira de bons résultats dans les zones de gestion du pays - les trois branches du gouvernement, les Forces armées et d'autres organisations et tout le monde en verra les résultats.

Je tiens à remercier tous les membres éminents, le président et le secrétariat du conseil et pour le nouveau mandat de

5 ans, je présente les personnes physiques et morales suivantes, sous la présidence de Hojjat-ol-islam Hachémi Rafsandjani:

Les personnes morales sont les suivantes:

- A) Les Chefs des trois branches du gouvernement
- B) Les juristes du Conseil des Gardiens
- C) Le secrétaire de lu Conseil suprême de la sécurité nationale
- D) Le ministre ou le président de l'organisation concernée
- E) Le président des commissions parlementaires compétentes

Les personnes physiques sont les suivantes:

M. Hachémi Rafsandjani, M. Hadj Cheikh Ahmad Jannati, M. Vaez Tabasi, M. Amini-Najafabadi, M. Sayed Mahmoud Hachémi Chahroudi, M. Movahedi Kermani, M. Ali Akbar Nategh Nouri, M. Hadj Cheikh Hasan Sanei, M. Hasan Rouhani, M. Dorri Najafabadi, M. Gholam Hossein Mohseni, M. Mahmoud Mohammadi Eraghi, M. Gholam Reza Mesbahi Moghaddam, M. Majid Ansari, M. Gholam Reza Aghazadeh, M. Ali Agha Mohammadi, M. Mohammad Javad Irvani, M. Mohammad Reza Bahonar, M. Gholam Ali Haddad Adel, M. Hasan Habibi, M. Davoud Danesh Jafari, M. Parviz Davoudi, M. Mohsen Rezaï, M. Mohammad Hossein Saffar Harandi, M. Habibollah Asgar-Oladi, M. Mohammad Reza Aref, M. Mohammad Foruzandeh, M. Sayed Hasan Firouzabadi, M. Ali Larijani, M. Hossein Mozzafar, M. Hossein Mohammadi, M. Sayed Mostafa Mirsalim, M. Sayed Morteza Nabavi, M. Ali Akbar Vélayati, M. SadeghVaezzadeh et M. Ahmad Vahidi.

Lors de l'examen des projets de loi sur lesquelles le Majlis et le Conseil des gardiens ne se sont pas entendus, les réunions du Conseil seront composées en présences de tous les membres mentionnés ci-dessus. Et d'autres réunions se composeront des personnes physiques et celles mentionnées dans les sections A, D et E ci-dessus.

Outre l'insistance sur la mise en œuvre complète des recommandations annoncées au cours du mandat précédent,



d'autres points seront joints au présent décret et annoncés par la suite. Je considère qu'il est nécessaire d'exprimer ma gratitude pour les efforts déployés par les membres estimés du Conseil précédent.

En fin, je conseille les membres éminents de ce mandat à observer dans le vrai sens du terme l'équité, la droiture, la fermeté, la justice, l'exhaustivité et les intérêts du système et d'avoir une présence active dans les réunions du Conseil et les commissions concernées. Et Je prie Dieu d'aider les messieurs a réussir à s'acquitter le mieux de la responsabilité importante qu'ils ont assumée pour ce nouveau mandat.

Sayed Ali Khamenei

24 Esfand, 1390

15 mars 2012"